

Bulletin d'inscription à la journée du 24 MARS 2009 (Un seul bulletin par participant à remplir en lettres capitales)

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Télécopie :

e-mail :

Adresse de facturation :

.....

A retourner daté et signé, accompagné de votre règlement* à l'ordre des «Défis de l'Industrie»,
à l'adresse suivante :

*les Défis de l'Industrie - OPAS
41, rue Saint Sébastien - 75011 PARIS
Tél : 01 49 29 11 00 - Fax : 01 49 29 11 46
A l'attention de Florence FRINGS - E-mail : frings@opas.fr*

DATE :

SIGNATURE :

Cachet de l'entreprise

* Dès réception de votre règlement une facture vous sera adressée

**Renseignements : Alain Canalias - DRIRE Centre - Tél. : 02 54 74 98 87
e.mail : alain.canalias@industrie.gouv.fr**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

➡ DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription s'élève à 330 € HT (394,68 € TTC). Les associations et les étudiants bénéficient sur présentation d'un justificatif, d'un tarif préférentiel respectivement de 100 € TTC et 50 € TTC. Ce droit inclut la journée d'étude, le repas, la pause café, le dossier d'information et l'envoi des actes de conférences. Un tarif de groupe est proposé à compter de 5 personnes.

➡ PAIEMENT

Les inscriptions doivent être préalablement réglées par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre des «Défis de l'Industrie». Pour la bonne organisation, aucune inscription ne pourra être enregistrée sur place. Le règlement et le bulletin d'inscription complété, doivent être adressés à :

les Défis de l'Industrie - OPAS
41, rue Saint-Sébastien - 75011 PARIS

Dès réception du règlement, un bulletin de participation sera adressé à chaque participant. Pour les services publics et collectivités, un bon de commande est à produire lors de la réservation.

➡ ANNULATION

Toute annulation doit être formulée par écrit.

Les annulations intervenant après le 15 février 2009 donneront lieu à une retenue de 50 % du droit d'inscription.

Les annulations intervenant après le 1 mars 2009 ne donneront lieu à aucun remboursement.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

➡ LIEU

La journée aura lieu au Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie (niveau S1), située 30, avenue Corentin Cariou à Paris dans le 19^{ème} arrondissement.

➡ **Métro** : Porte de la Villette (ligne 7 - Mairie d'Ivry - La Courneuve)

➡ **Parking** : Parc de la Villette-Nord,
entrées : quai de la Charente et 61, boulevard Mac Donald.

➡ **Autobus** : N° 75 - 150 - 152 - 250 A - PC

➡ REPAS

Un déjeuner sera servi à 13h00, au niveau S2 de la Cité des Sciences et de l'Industrie dans la salle du restaurant.

➡ ENREGISTREMENT

L'accueil des participants est prévu dès 8h30 à l'entrée du Centre des Congrès sur présentation du bulletin de participation.